

Bus du coeur : apprendre les gestes qui sauvent

Hier, le Bus du cœur a fait escale tout l'après-midi, place de la Libération. Par cette opération nationale, l'association RMC-BFM, soutenue notamment par la Croix-Rouge, vient aux devants des populations afin de les sensibiliser quant aux quatre gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur. Réaffirmer que, d'après le décret de mai 2007, n'importe qui peut s'en servir sans risquer des retombées juridiques.

« C'est augmenter ainsi les chances de survie du blessé de 5 % à 30 % », rappelle un secouriste de la Croix-Rouge qui a également tenu des démonstrations au fond du car.

Massage cardiaque, défibrillateur, d'accord, mais encore faut-il ne pas se débiter devant le corps gisant et savoir quelles infrastructures sont équipées.

C'est alors à la Ville d'assurer le relais sur ce dernier point.

Quatre défibrillateurs en accès libre dès le premier

semestre 2010

« L'année prochaine, aux abords de chaque manifestation sportive, seront tenus des points d'information », annonce Roselyne Druz-Amoudry, maire-adjointe chargée du social. « De même, au premier semestre 2010, quatre défibrillateurs seront en libre service : sur le Pâquier, rue Carnot, à la gendarmerie et quai des Clarisses ». Un équipement qui viendra compléter les 26 exemplaires déjà présents dans les infrastructures, mais qui du coup sont soumis aux horaires d'ouverture.

Nicolas Paleni, président du club Annecy Tennis de Table qui repart avec un défibrillateur (1 500 euros), se satisfait des efforts menés par la municipalité et l'agglomération. « Nos adhérents sont âgés de 7 à 77 ans. La problématique de l'arrêt cardiaque existe. Nous avons déploré la mort d'un sénior cette année dans le département », explique-t-il. Être équipé d'un défibrillateur le "rassure" : « Il pourra également servir aux personnes courant le marché Taine », ajoute-t-il.

En France, 40 000 personnes décèdent chaque année d'un arrêt cardiaque extrahospitalier.